

ABONNEMENT.

Saumur.	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	9
Poste:	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne.	20 c
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication,
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 9 SEPTEMBRE

ELECTION A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

CANDIDATS CONSERVATEURS.

- MM.
EUGÈNE BERGER, ancien député.
DE LA BOURDONNAYE, député sortant, secrétaire du Conseil général.
CHEVALIER, membre du Conseil général, maire de Chalonnes-sur-Loire.
FAIRÉ, père, avocat, ancien bâtonnier.
A. DE MAILLÉ, député sortant, président du Conseil général.
JULES MERLET, ancien préfet de Maine-et-Loire.
TH. DE SOLAND, député sortant, vice-président du Conseil général.
LÉONCE DE TERVES, député sortant, secrétaire du Conseil général.

Le Comité conservateur de Maine-et-Loire a établi son siège à Angers, rue Voltaire, n° 8, au 2^e étage.
Le bureau est ouvert chaque jour de 8 à 11 heures du matin, et de midi à 4 heures.

POINTS NOIRS

Ce n'est plus un différend qui s'est élevé entre le gouvernement espagnol et le gouvernement allemand au sujet des îles Carolines; c'est un conflit, un conflit très-grave, très-menaçant et qui, d'une minute à l'autre, peut mettre l'Europe en feu.
C'est une chose extraordinaire et curieuse que cette course aux annexions qui s'est, comme une folie subite, emparée de toutes les puissances.
La France épuise ses ressources en Extrême-Orient, et l'Italie envoie ses meilleurs bersagliers mourir sur la côte aride de Massouah.

Il y a trois mois, la possession de Zulficar, une passe absolument inconnue sur la frontière de l'Afghanistan, ce pays jusqu'ici presque inexploré, a failli mettre aux mains l'Angleterre et la Russie.

Allons-nous assister à une guerre longue et sanglante pour la conquête par la Prusse, ou la conservation par l'Espagne, de quelques îlots du Pacifique?

Tout porte à le craindre, car la question dépasse maintenant, et de beaucoup, l'importance des Carolines.

De part et d'autre, l'honneur est engagé. La brutalité avec laquelle a opéré le commandant allemand qui a planté de vive force le drapeau de l'empire sur l'île de Yap a soulevé en Espagne une explosion de patriotisme vraiment admirable.

On ne mesure pas la force d'une explosion; le peuple de Madrid s'est « emballé »; il a brûlé et insulté le drapeau allemand, si bien que, maintenant, ce n'est pas seulement l'honneur espagnol qui est engagé par l'insolence prussienne: l'honneur allemand, il faut le reconnaître, est engagé par l'insulte faite au drapeau national.

Il est vrai que l'injure première vient de l'Allemagne. S'il ne rentrait pas dans les plans machiavéliques de M. de Bismarck d'entrer en conflit avec l'Espagne — et nous ignorons encore quel intérêt il a eu à le soulever — comment se fait-il qu'il ait donné l'ordre d'arborer de vive force, avant toute négociation, le drapeau allemand sur l'une des îles dont la possession lui était contestée?

La situation de l'Espagne est particulièrement grave.

Le roi Alphonse se trouve en face d'un dilemme d'où il lui est, à l'heure actuelle, impossible de sortir: devant lui il a l'Allemagne; derrière, il a la Révolution.

Il serait puéril de nier que la guerre ne soit exigée par l'unanimité de l'Espagne, qui, dans un admirable élan, oublie le choléra qui la décime, pour acclamer d'avance tous les sacrifices, tous les dévouements que nécessitera un conflit armé.

Sous le rapport militaire, l'Espagne, qui

n'a pas, comme d'autres pays, un million d'hommes à mettre immédiatement en ligne, est considérée comme puissance de second ordre; sous le rapport du patriotisme, qui est égal, qui est magnifique dans toutes les classes de la société, elle tient le premier rang parmi les grandes puissances et n'a rien à apprendre d'aucune d'elles: nous en avons fait, au commencement de ce siècle, l'expérience à nos dépens.

Si le roi Alphonse veut éviter à sa patrie les dangers d'une très-longue et très-dure campagne maritime, il court grand risque d'être renversé, et, comme il serait renversé pour n'avoir pas voulu la guerre, le régime qui lui succéderait se verrait obligé de la faire.

Déjà les républicains français font, de toutes parts, appel aux républicains espagnols. Puisse Dieu éviter à l'Espagne un 4 Septembre en face de l'ennemi! Qu'elle se rende compte de ce que nous a coûté le nôtre!

Que l'Espagne conserve la monarchie ou qu'elle fasse une nouvelle et déplorable expérience de la République, dans les deux hypothèses, une chose reste certaine, c'est qu'elle ne reculera pas.

Pour maintenir la paix, il faudrait donc que ce fût l'Allemagne qui cédât. Or, une reculade de sa part est bien difficile, depuis l'insulte faite au drapeau de l'ambassade et en présence des manifestations belliqueuses qui ont lieu sur toute la surface de la péninsule ibérique.

La guerre entre l'Allemagne et l'Espagne, c'est la guerre à nos portes; ce sont les flottes belligérantes naviguant dans les eaux de l'Algérie, sur les côtes du Maroc, dans le détroit de Gibraltar, dans le golfe de Gascogne.

Quand un vent de guerre s'élève au-dessus de l'Europe, aucun peuple ne peut se dire en sécurité; mais notre situation, à nous Français, serait particulièrement difficile et délicate.

Le jour où éclaterait la guerre, la France se trouverait placée entre deux feux; dans cette grave conjoncture, il nous faut garder

tout notre calme, éviter surtout les manifestations bruyantes ou imprudentes.

Au milieu de nos malheurs de 1870, l'Espagne nous a témoigné de la sympathie. Tout ce que nous pouvons faire pour elle dans les circonstances présentes, c'est de lui témoigner la nôtre durant l'orage qu'elle affronte avec une fierté quelque peu téméraire.

Grâce à la République, nous n'avons pas d'alliances, et nous restons isolés dans l'Europe monarchique; grâce à la République, quinze ans après nos désastres, nous n'avons pas encore d'armée complètement réorganisée; grâce à la République, nous n'avons plus de marine, ce qui reste de notre flotte épuisée par la stupide guerre de Chine, étant occupé à l'extrémité du monde pour garder nos possessions nouvelles.

Grâce à la République, en ce pays si riche, nous n'avons même plus d'argent, puisque le gouffre du déficit s'élargit et se creuse chaque jour davantage.

Grâce à la République, au lieu d'être un peuple uni et fort, nous sommes un peuple faible et divisé.

Même si les circonstances devenaient favorables, nous ne saurions donc nous mêler à la lutte; notre rôle doit se borner à la surveiller. Mais qui peut garantir que cette lutte, une fois engagée, ne soulèvera pas des complications terribles et inattendues?

Qui peut assurer que l'heure n'arrivera pas où la France aura besoin de toutes ses forces pour se faire respecter?

Ce jour-là, les aventures lointaines où l'ont jetée les « pépitières » apparaîtront clairement comme l'acte le plus fou et le plus criminel de la République, comme l'implicite forfait de ce régime abhorré.

GEORGES HULLARD.

LES PROJETS DE BISMARCK

M. de Bismarck a-t-il besoin d'une République en Espagne pour faciliter ses combinaisons coloniales?
Toute la question est là.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Une Victime de Saint-Just

(Épisode de la Terreur)

Par M. GASTON DE CINTRÉ

V

LA MANSARDE DE SAINT-JUST

(Suite)

Saint-Just haussa dédaigneusement les épaules et continua d'écrire. Sa solliciteuse le regarda avec impatience.

— Gervais, pensa-t-elle, aurait-il dit vrai? Loin de pouvoir le toucher, ne parviendrai-je même pas à m'en faire écouter?

Elle attendit, brisée de douleur, que le tyran, importuné de sa présence, la renvoyât: elle aurait profité de cet instant pour lui renouveler sa prière.

Quelques minutes se passèrent, et Saint-Just, absorbé par ce qu'il avait devant lui, semblait ignorer qu'une étrangère se tenait debout en face de lui. La comtesse sentit les sanglots l'étouffer à la gorge; la sueur dégouttait de son front et ses jambes s'affaissaient sous le poids de son corps;

elle avait peine à se tenir droite. Enfin, n'en pouvant plus, elle s'approcha doucement de la table où se pressait son candide bureau:

— Monsieur, fit-elle avec humilité, si je vous gêne, je vais me retirer.

Dans son trouble, elle avait totalement oublié le tu officiel et le *citoyen* de rigueur.

— Citoyenne, répliqua l'aimable régicide, appuyant avec une affectation railleuse sur cette épithète, je ne t'ai pas donné cela à entendre, je suppose; mais sache que la République, à qui je consacre tout mon temps, ne peut sans moi marcher dans la voie de l'utile et du grand.

La comtesse rougit; elle se rappela les recommandations de Gervais. Elle reprit cependant:

— Oh! citoyen, je n'ai qu'un mot à dire... Si tu daignais m'écouter...

Quiconque aurait entendu M^{me} de Fergenne employer le langage révolutionnaire eût eu pitié des efforts de la pauvre femme, à se servir d'expressions si peu usitées par elle, tant l'ignoble tutoiement forcé jurait dans cette bouche aristocratique. Mais Saint-Just avait l'air d'y prendre un plaisir extrême. Laisser debout, pendant une grosse demi-heure, une *ci-devant*, et insulter par de froides railleries à la noble infortunée d'une servante de l'ancien régime, n'était-ce pas mériter dignement de la patrie?

— Quel est ton nom? se décida-t-il à lui demander d'un ton patelin.

Il ne le savait que trop bien, le fourbe!

— La citoyenne Fergenne, répondit faiblement

Suzanne, fidèle cette fois à l'avis du prudent Lucien.

— Ah! ah!... la citoyenne Fergenne!... ricanait le député de l'Aisne en se tordant sur son siège. Une *ex-de*?... *ci-devant* comtesse, n'est-ce pas?

Saint-Just était loquace ce jour-là: d'ordinaire, muet comme un oracle qui se respecte, ou, s'il parlait, sentencieux comme un axiome et sec comme une formule algébrique, il se laissait aller au courant d'une certaine façon. La joie qu'il éprouvait de voir ses pages, sur les *Institutions républicaines*, toucher à leur terme, en était cause.

M^{me} de Fergenne, de plus en plus troublée, répondit un oui presque inintelligible.

— Et que vient faire chez l'intègre Saint-Just la comtesse de Fergenne? reprit le tribun avec un sourire diabolique.

L'infortunée ne sentit point le fiel du sarcasme, et l'interrogation grimaçante de Saint-Just ramena soudain la confiance dans son âme.

— Mon mari, dit-elle avec émotion, est prisonnier à Saint-Lazare, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, il doit être exécuté demain. C'est sa grâce que je viens implorer à vos genoux.

— A-t-il conspiré contre la République?

— Non, jamais.

— Il n'a donc rien à se reprocher?

— Oh! certes, non; personne n'est moins com-

pable que lui.

— Pourquoi a-t-il été arrêté, alors?... S'il eût été innocent, du reste, citoyenne, répliqua dogmatiquement Saint-Just, on ne l'eût point condamné. La justice préside aux arrêts de la République, et nul n'osera la violer.

Il y eut un court silence.

Satisfait de sa phrase, l'orateur reprit avec l'entrain d'un chat qui joue avec une souris:

— Mais, voyons, ton mari n'a-t-il pas été au service du tyran Capet?... Colonel des dragons, n'a-t-il pas tiré l'épée contre le peuple? Dans la soirée mémorable du 10 août, par exemple, n'est-ce pas lui qui a chargé les défenseurs de la liberté, les ennemis du despotisme et des privilèges? N'est-ce pas lui, en un mot, qui a massacré l'élite des bons citoyens?

Tout cela était débité de ce ton aigre-doux qui trompe parfois les plus clairvoyants et que les malheureux interprètent toujours en leur faveur.

M^{me} de Fergenne, cependant, ne répondit point.

— Eh bien! continua l'hypocrite après une pause, tu ne répliques rien?... Pourtant je ne demande pas mieux que de t'être agréable, si c'est possible, en le sauvant.

— Le sauver!... s'écria la comtesse ivre de joie à ce mot magique, en tombant aux pieds de Saint-Just. Le sauver! répéta-t-elle en délire. Oh! oui, monsieur, faites-le... J'avais bien que vous étiez

Les avantages qu'il a trouvés dans le fait d'une République en France ont dû allécher le chancelier.

S'il faut s'en rapporter aux apparences, M. de Bismark viserait bien plutôt le gouvernement espagnol que les Espagnols, pour le moment.

C'est ainsi qu'un journal officieux, le Post, dit :

« Le manque de fermeté du gouvernement espagnol en présence de l'agitation est très à regretter. En agissant comme il l'a fait, le gouvernement n'a ni fortifié sa propre position, ni rendu service à la monarchie.

« Les derniers incidents qui viennent de se produire à Madrid montrent où peut mener le fanatisme des masses excitées d'une manière si inexorable. Ils témoignent en même temps de l'imprudence des feuilles gouvernementales. »

Bien d'autres indices tendent à faire croire qu'il s'agit de l'un de ces stratagèmes auxquels M. de Bismark se complait.

Commencer par affaiblir la nation qu'il veut dépouiller, est tout-à-fait dans la manière du Prussien.

C'est ainsi qu'il a brisé M. d'Arnim, qui s'était laissé gagner à une politique contraire ; c'est ainsi également que lorsqu'il a cru aux chances des conservateurs en France, il n'a pas hésité à nous menacer de la mobilisation de l'armée allemande pour favoriser l'élection des républicains.

M. de Bismark est devenu en Europe le grand protecteur du révolutionnarisme dans les nations Latines.

Il est facile de voir que son système consiste à raffermir l'alliance des trois Cours du Nord, qu'il convie au partage du monde, aux dépens de la France, de l'Espagne et de l'Italie, — en écornant au besoin les possessions anglaises, si l'Angleterre devenait par trop exigeante lorsqu'il s'agira de régler la question d'Orient.

Donc, il se pourrait que si la Révolution triomphait à Madrid, M. de Bismark se montrât satisfait.

Il profiterait de l'exaltation populaire pour trouver qu'il se doit une compensation de quelques colonies espagnoles ; et le premier acte joué, il baisserait la toile pour un temps, en attendant la suite.

La suite, c'est la constitution d'un empire colonial allemand formé des colonies de ceux qui en possèdent et ne peuvent les défendre contre le colosse germanique.

Les feuilles républicaines semblent avoir compris le projet du chancelier. Il y a lieu de remarquer le brusque changement de leur langage.

On voit que la nuit a porté conseil.

Une République espagnole faite par les soins de M. de Bismark, avec la collaboration active des révolutionnaires français, voilà ce qui paraît ressortir de plus clair des événements qui se déroulent sous les yeux des badauds étonnés.

C'est ainsi que, non-seulement, M. de Bismark aura trouvé les républicains français pour obéir à ses injonctions, allant, sur un signe, au Tonkin, en Annam, faire déci-

mer nos armées de terre et de mer par la peste et les combats, user notre flotte, épuiser nos finances, mais encore il les trouve, à point nommé, disposés à seconder sa propagande de désorganisation des puissances dont il vise les colonies.

On dira : C'est un homme fort. Sans doute ! Mais sa force vient uniquement de ce qu'il a compris l'imbécillité de la politique républicaine et qu'il ne craint pas d'en abuser.

Décidément les infâmes réactionnaires ne sont pas seuls à se plaindre du régime actuel.

Le bureau du comité républicain libéral de Seine-et-Oise, sous l'inspiration de M. Barthélemy Saint-Hilaire, a adressé aux électeurs de ce département une circulaire à côté de laquelle le Manifeste des Droites est véritablement pâle.

Jugez en :

« La République des opportunistes, qui n'a été loin d'être ménagère de la fortune du peuple, est le gaspillage et le déficit en permanence... »

« Leur République est un gouvernement de parti qui, au lieu de pratiquer la justice égale pour tous, se ferme avec une sorte de fanatisme persécuteur à quiconque n'abdique pas son droit de jugement et de critique... »

« La République des opportunistes est ou la guerre entreprise sans but et sans réflexion, poursuivie sans habileté ni vigueur, ou la paix sans profit et sans gloire... »

« On ne nous a pas même assuré l'ordre dans la rue, car cette année, pour la première fois, le drapeau rouge a fait son apparition sur la voie publique, constatant du même coup l'audace des révolutionnaires et la faiblesse du pouvoir. »

Nous recommandons cette circulaire aux radicaux de Saumur.

La gravité du conflit hispano-allemand décide les taciturnes membres du cabinet Brisson à interrompre un instant leur villégiature pour avoir l'air de s'occuper des affaires de l'Etat et de veiller aux intérêts du pays.

Presque tous nos ambassadeurs sont en congé. Le moment de quitter leurs postes est singulièrement choisi ! Il est vrai que certains républicains se félicitent de ces congés « opportuns » sous le prétexte que nos ambassadeurs ne pourront ainsi commettre des sottises. Quelle confiance les républicains ont dans la capacité et l'habileté de nos diplomates républicains !

ÉTRANGER

ALLEMAGNE. — Il règne, depuis peu, une activité extraordinaire à Spandau, l'un des principaux arsenaux prussiens. Tous les ouvriers civils congédiés au commencement de

l'été ont été rappelés cette semaine. Ils ont double salaire, à condition de travailler jusqu'à une heure très-avancée de la nuit.

Les industries d'armes et de munitions, sous la direction de particuliers, viennent de recevoir aussi d'importantes commandes du gouvernement. La fabrique allemande de cartouches de Lorenz, à Carlsruhe, l'usine Gruson, à Buckow-Magdebourg, et l'usine Kropp, à Essen, demandent, par la voie des journaux, des ingénieurs et des ouvriers pour pouvoir faire face à leurs engagements.

ITALIE. — De grandes concentrations de troupes ont lieu en ce moment dans les ports de l'Italie.

Leur destination éventuelle est tenue absolument secrète. Aussi les nouvellistes se donnent-ils libre carrière ; les uns disent qu'elles ont pour objet l'occupation de la Tripolitaine ; les autres que, dans le cas d'un conflit avec l'Espagne, l'Allemagne se serait assurée l'alliance italienne pour un débarquement sur les côtes d'Espagne ou du Maroc.

LE DÉNOUEMENT

On assure que, grâce à l'intervention personnelle de l'empereur Guillaume, la question des Carolines peut dès aujourd'hui être considérée comme définitivement résolue. L'empereur ayant reconnu l'antériorité de l'occupation de l'île de Yap par les Espagnols, aurait renoncé aux projets qui ont failli amener une rupture entre les deux nations. Quant à la satisfaction que l'Espagne devrait accorder au cabinet de Berlin pour les excès commis par la populace de Madrid, l'empereur se contenterait des excuses déjà offertes par M. Canovas.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 8 septembre.

La Bourse est meilleure aujourd'hui. Les rentes françaises remontent : le 3 0/0 à 81.40 pour revenir à 81.37 1/2, l'amortissable à 83, le 4 1/2 0/0 à 109.40 puis à 109.10.

Le Crédit Foncier de France est également en reprise à 1,316.25.

Les obligations Foncières et Communales du Crédit Foncier de France ont toujours un bon courant d'achats.

La Société Générale est très-bien tenue à 435.

La Banque d'Escompte est très-recherchée.

On recherche les obligations des Chemins de fer Portugais ; elles étaient cotées, il y a quelques mois, 335 fr. Le retour à un prix plus élevé n'a rien de rationnel.

Le Suez remonte à 2,025.

Le Panama reste faible à 425, et les obligations ne se relèvent pas ; il faut cependant trouver de l'argent. La Compagnie n'ose pas risquer un appel de fonds sur les actions, émettre des obligations c'est aller au devant d'un échec ; créer 600,000 actions nouvelles, c'est bien scabreux. On comprend qu'à chercher la solution d'un pareil problème un conseiller se soit inutilement fatigué et qu'il songe à se retirer.

Nouvelle baisse de l'action du Crédit Lyonnais qui se traite au cours de 540.

Les actions des Chemins de fer français ne sont pas très-animées, à l'exception toutefois du Nord qui se traite au cours de 1,587.50, Orléans à 1,340, Est à 798.50, Ouest à 865.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Les Manœuvres à Saumur

Les 35^e et 36^e brigades, cantonnées à Doué et à Montreuil-Bellay, se sont dirigées hier matin vers Saumur. A 9 heures, chaque régiment était dans ses positions et le feu commençait.

Le village de Pocé a été à plusieurs reprises occupé et abandonné, et la ligne des tirailleurs s'est développée depuis ses premières maisons jusqu'à Roo-Morson et Verrie. Elle avait ainsi une étendue de plus de huit kilomètres.

L'ennemi s'est successivement avancé en gravissant le plateau de Terrefort qu'il a défendu longtemps avec des feux très-nourris. Mais (d'après le programme) il a dû céder. A midi, il était rejeté sur le cimelière de Be-gueux, où l'action a pris fin.

Les troupes se sont alors rassemblées sur la route du Pont-Fouchard et à 4 heures la première colonne entrain en ville, musique en tête.

A 3 heures 1/2 seulement, les chasseurs à pied, qui avaient été placés à l'extrémité de la ligne de bataille, apparaissaient dans la rue de Bordeaux, et, à 5 heures du soir, bien des compagnies n'étaient pas encore cantonnées.

La journée a donc été pénible ; les derniers hommes pivotaient depuis dix heures, ils n'avaient rien mangé depuis 9 heures du matin, et cependant l'allure était des plus martiales. Tous les réservistes ont soutenu la fatigue avec un entrain qui faisait plaisir à voir et qui inspire pleine confiance dans la solidité de notre armée.

Mais Dieu veuille que l'on n'ait pas besoin de la mettre plus sérieusement à l'épreuve.

Les divers régiments ont quitté Saumur ce matin à partir de 6 heures, chacun suivant une direction différente. L'artillerie a dû prendre ses positions sur les coteaux de Neuilly de Blou et du côté de l'étang du Belloy.

Le temps était très-incertain ce matin ; une pluie fine était à redouter ; mais le ciel s'est éclairci vers 8 heures et faisait espérer une assez belle journée.

Voici le programme des opérations des brigades pour aujourd'hui mercredi 9 septembre :

Une division ennemie, détachée d'un corps d'armée revenant d'Orléans et marchant sur Le Mans, se dirige sur Saumur pour arrêter la 18^e division à son passage sur la rive droite de la Loire.

Cette division, déjà concentrée à Saumur, marche à l'ennemi qu'elle rencontre au sud de Vernantes ; elle le bat et le force à se retirer sur Verneuil et Rillé.

L'ennemi est figuré par le 4^e bataillon de 77^e de ligne, le 4^e bataillon du 43^e, un escadron et une batterie d'artillerie.

Demain jeudi, l'ennemi prendra position au nord de Rillé ; la 18^e division, poursuivant sa marche offensive, l'attaquera sur les

bon... Si vous le connaissiez, vous ne pourriez que l'aimer. Rendez Joseph à mon amour, et vous aurez fait deux heureux qui ne cesseront de prier le ciel pour qu'il exauce tous vos vœux.

Le mouvement suppliant de Mme de Ferganne flatta l'amour-propre du révolutionnaire qui, malgré la haine qu'il avait vouée à l'aristocratie, n'était pas fâché de voir un de ses plus dignes représentants dans une attitude aussi humble devant lui. Pour la première fois, il déposa sa plume, regarda sa visiteuse, et aussitôt un éclair passa dans ses yeux.

L'admirable beauté de la comtesse surprenait cette nature corrompue et blâsée dans le commerce des femmes impures, qui grouillent dans les bas-fonds infects de la population.

Sans relever la chaste Suzanne, il lui prit les deux mains et les tint pressées dans les siennes. Puis, il lui dit de sa voix la plus douce :

— Tu l'aimes donc bien, ton mari ?

Un regard plus éloquent que toute parole humaine fut la seule réponse qu'il obtint.

— Et tu serais grandement allégée de devoir te séparer à jamais de lui ?

On eût juré, à cette heure, que le nouveau Tyrod rêvait à quelque tendre pastorale.

— Je mourrais, s'il en était ainsi, répondit simplement la comtesse. Mon époux est tout pour moi sur la terre... Sans lui, l'existence ne m'offri-

rait plus aucun charme.

— Qu'a-t-il donc fait pour t'inspirer tant d'amour, lui si vieux ?

— Ce qu'il a fait ? s'exclama Suzanne, que le souvenir du comte suffisait pour aimer, il a été mon ange gardien depuis notre mariage jusqu'à ce jour.

Saint-Just serrait ses mains plus fort et s'enivrait de sa vue. Tout à coup, il se leva et écrivit quelque chose sur une feuille de son bureau. Cette feuille de papier était la liste des victimes qui devaient être exécutées dans la journée même, — mercredi, — et ce quelque chose, le nom du comte Joseph de Ferganne. Après quoi, il revint calme et souriant près de la comtesse et lui repréant les deux mains :

— Continue, mon enfant, fit-il d'un timbre argentin ; raconte-moi ton roman ; il doit être touchant.

La jeune femme ne connaissait point l'ironie. Saint-Just, d'ailleurs, avait l'air si franc, si bien disposé ! Raconter son histoire, n'était-ce pas exalter son mari et lui attirer la bienveillance de son redoutable auditeur ?

— Représentez-vous, commença la comtesse enthousiasmée, une pauvre orpheline, privée de ses parents dès l'âge le plus tendre, abandonnée du reste de sa famille, n'ayant nul souci d'elle, ne connaissant d'autre protection que celle des reli-

gieuses qui l'ont pieusement élevée, mais qu'elle doit quitter sous peu, et forcée d'aller se jeter au milieu des écueils de la destinée et de vivre parmi des inconnus d'un travail le plus souvent aussi pénible qu'ingrat, trop heureuse si elle sort triomphante des épreuves et des assauts que la corruption livrera à sa vertu.

Qu'au sein de ces préoccupations du présent et de ces incertitudes de l'avenir, elle trouve tout à coup un ami dévoué qui soit digne de toute sa confiance, qui puisse partager les joies secrètes de son cœur, verser sur ses souffrances le baume bienfaisant de ses consolations et lui offrir, en toute circonstance, les conseils ainsi que l'appui d'un esprit sage et mûri par l'expérience ; qu'elle puisse finalement donner à ce dévouement sublime le nom d'époux, son bonheur ne sera-t-il pas mille fois enviable ? Mais que, par surcroît de magnanimité, cet époux ait pour elle l'ineffable sollicitude d'une bonne mère, l'affection sincère et profonde du meilleur des pères, qu'il soit en même temps pour elle le frère le plus aimable et le compagnon le plus généreux, oh ! quels sentiments alors le cœur le plus froid n'éprouvera-t-il pas pour l'aimer selon son mérite, et quels accents la voix n'inventerait-elle pas pour le bénir et le chanter ?... Oui, la misérable abandonnée, à qui rien ne souriait, à qui peut-être la vie allait être à charge, est devenue, comme épouse, la femme la

plus heureuse, et s'estima elle-même la plus fortunée entre toutes les mères... Voilà son histoire, voilà la mienne. Grâce et pitié pour celui à qui je dois tout.

LE JEUNE AGE ILLUSTRE

Journal des Enfants

Paraissant tous les samedis, sous la direction de M^{lle} LERIDA GROFROT.

Sommaire du n^o 245 (samedi 5 septembre 1880)

Le Courrier des enfants : Les fils d'Hyères et le Saliot, par A. Brébion. — Mignonne, par la baronne d'Egligny. — L'âne et le cochon, par M. Barbier. — Une première entrevue, par la baronne d'Egligny. — L'académie silencieuse, par M. Nicolle. — Anecdote, par M. Nicolle. — Heures de loisir, par P. Etienne. — Couverture. — Annonces.

ABONNEMENT : pour la France, un an 10 fr. six mois 6 fr. — Bureaux : 76, rue des Saules Pères, Paris.

hauteurs de la Croix-Blanche et le forcera à se retirer sur Chaunay et Château-la-Valière. Vendredi, l'ennemi prendra une deuxième position défensive au sud de Château-la-Valière. La 1^{re} division l'attaquera de nouveau et le repoussera sur la route de Neuillé-Pont-Pierre. Les jours suivants, marche de division. Lundi 14, revue à Tours par le général commandant le 9^e corps d'armée.

LES MUSIQUES MILITAIRES A SAUMUR.

Les grandes manœuvres nous ont donné l'occasion d'entendre, à l'arrivée comme au départ des troupes, plusieurs musiques militaires. Saumur et sa banlieue ne possèdent pas moins de quatre musiques d'harmonie et deux fanfares.

Hier soir, de 5 à 6 heures, la musique du 135^e de ligne, qui nous est bien connue, a exécuté dans le Square, sous la direction de son habile chef, M. A. Elfrigue, les morceaux choisis, dont nous avons donné le programme. L'ouverture de Zampa, la fantaisie sur la Traviata, le Savetier et le Financier ont été fort applaudis. Les artistes du 135^e ont su rendre avec toutes les nuances désirables ces délicieuses compositions. Plusieurs solistes se sont réellement distingués.

La fanfare du 18^e bataillon de chasseurs, sous la direction de M. Juip, s'est fait entendre au Champ-de-Foire. Malheureusement aucune publicité n'ayant pu être donnée, les auditeurs étaient assez clairsemés. C'est une perte, car M. Juip, un tout jeune chef, est un piston remarquable et qui a déjà une certaine notoriété dans le monde musical.

UN SOLDAT NOYÉ

Hier, le passage des troupes à Saumur a été marqué par un bien douloureux accident.

Le soldat Ortet, Michel, brosseur d'un capitaine du 23^e d'artillerie, à l'Ecole de guerre de Paris, était allé, vers les 2 heures de l'après-midi, faire boire ses chevaux à la dernière cale du quai Saint-Nicolas, en face la manège Lassalle, accompagné d'un de ses camarades. Tous deux avaient chacun deux chevaux.

A un moment donné, le cheval que montait Ortet glissa le long de la cale et le fit tomber dans la Loire. Soit que le cheval, en se débattant, ait lancé une ruade au malheureux soldat, soit que celui-ci, venant de manger, ait été immédiatement suffoqué, toujours est-il qu'il lui fut impossible de regagner le bord. Le courant, augmenté par une crue sensible, entraîna sa victime avec une telle rapidité, que son camarade ne put lui porter aucun secours. Le cheval seul revint sur la berge.

Le cadavre d'Ortet n'a pas encore été retrouvé.

Cet accident a causé une grande émotion parmi les militaires, et surtout parmi la population saumuroise, car, depuis dimanche, c'est la troisième victime que fait notre fleuve.

Comme triste détail, Ortet n'avait plus que onze jours à faire pour finir son congé, et était bien heureux d'aller rejoindre sa famille.

C'était un excellent garçon, fort estimé de ses chefs et de ses camarades; il n'était âgé que de 25 ans.

Ecole de Cavalerie de Saumur.

LISTE, par ordre de mérite, des élèves de l'Ecole spéciale militaire (désignés pour la cavalerie) reconnus aptes au grade de sous-lieutenant à la suite des examens de sortie en 1885, et qui vont suivre les cours de l'Ecole de cavalerie en 1885-1886.

MM.

- 1 Debains. — 2 Armand. — 3 de Résie.
- 4 Jaubert. — 5 Maissiat. — 6 Béclart. — 7 de Laveaucoupet. — 8 de Broglie. — 9 de Marigny. — 10 de Brye.
- 11 de Malel. — 12 de Maussion. — 13 Le Gouvello. — 14 Michaud. — 15 Sautereau. — 16 Rœderer. — 17 Monnier. — 18 Guyot (Emile). — 19 d'Assigny. — 20 de la Boullerie.
- 21 Carette. — 22 de Messey. — 23 de Chabaud La-Tour. — 24 Parlange. — 25 Bastien (Joseph). — 26 Vihette. — 27 Charles. — 28 de Sombreuil. — 29 de

Closmadeuc. — 30 d'Amécourt. — 31 Brisson.

32 de Latour. — 33 de Nantois. — 34 Lebé. — 35 de France. — 36 Lemaitre (Louis). — 37 de Châteaurenard. — 38 Fleury. — 39 Mesple. — 40 Clicquot. — 41 Audéoud.

42 Euler. — 43 Moineville. — 44 d'Amade. — 45 de Castillon. — 46 de Lacouture. — 47 d'Argenton. — 48 de Courcy. — 49 de la Giraudière. — 50 Jacques. — 51 Rambaud (Léon).

52 de Périnelle (Paul). — 53 de Ronseray. — 54 de Maindeville. — 55 Bézard. — 56 de Béarn. — 57 de Vaugirard. — 58 de Langourian. — 59 d'André. — 60 de Mouchy. — 61 de la Chapelle.

62 de Lustrac. — 63 de Montarby. — 64 Le Bret. — 65 de la Belleissue. — 66 d'Uston. — 67 d'Espérel. — 68 Ledoux. — 69 de Laya. — 60 de Virieu. — 71 Baron. — 72 de Saint-Chamant. — 73 de Rolland.

ARRESTATION DE L'ASSASSIN DE LONGUÉ.

On se souvient de cette tentative d'assassinat qui a eu lieu le 22 août dernier à la Sirolière, commune de Longué, sur la personne du sieur Ribot, cultivateur, lequel a reçu trois coups de feu d'un individu qui s'était introduit dans son domicile.

Dès le lendemain, on avait arrêté un individu que l'on avait cru être le coupable; il n'en était rien. Mais, grâce à cette arrestation et à la publicité qui lui avait été donnée, le véritable assassin, Auguste Vennevier, s'était cru rassuré et n'avait pas quitté le pays.

Hier, au moment de l'arrivée des troupes à Saumur, le gendarme Cosse, de la brigade d'Allonnes, a reconnu Vennevier dans la foule, au moment où celui-ci sortait d'un café, rue d'Orléans. Aussitôt il lui a mis la main sur l'épaule. Vennevier protesta énergiquement, fit même quelque résistance, mais c'était inutile: le gendarme Cosse savait parfaitement à qui il avait affaire.

Auguste Vennevier, âgé de 26 ans, né à Brain-sur-Allonnes, est un malfaiteur de la pire espèce. Habitant ce pays, il connaît les usages des campagnards; aussi profite-t-il toujours de l'obscurité pour se dissimuler dans les pailiers, observer la cache où les cultivateurs déposaient la clef du logis et entrer chez eux pendant leur absence. C'est ainsi qu'il a opéré le 22 août à Longué. Le vol était toujours le mobile de ses actions.

Aussitôt arrêté, il a été fouillé minutieusement, et on a retrouvé sur lui une montre volée depuis huit jours, à Varennes-sous-Montsoreau, au préjudice du sieur Coisnault, à qui il avait soustrait également une somme de 450 francs. Il était porteur d'un revolver du calibre 7, de 42 cartouches, et son porte-monnaie renfermait 55 fr. 70 volés la veille à Neuillé. Enfin il possédait encore une broche en or soustraite à Brain.

Partout où il passait, il se signalait par ses vols.

C'était donc un être dangereux, très-redouté dans la contrée, et son arrestation fait le plus grand honneur au gendarme Cosse et au maréchal-des-Logis d'Allonnes.

Il y avait mandat d'arrêt lancé contre lui par les parquets de Baugé, de Chinon et de Saumur.

Après son arrestation, il aurait déclaré aux gendarmes que, s'il n'avait pas été surpris ainsi, il eût bien couché deux hommes, avec son revolver. Mais il est écroué à Saumur, où l'instruction est commencée contre lui.

CRUE DE LA VIENNE

Prévoir pour Langeais, 4^h06, le 9 septembre, à 8 h. du soir.

Pour Saumur: 4^h40, le 10 septembre, à 8 h. du matin.

Et pour Montjean: 4^h03, le 10 septembre, à 8 h. du matin.

La crue sera terminée à Langesis, mais continuera encore à Saumur et à Montjean.

L'IMPÔT SUR LA RENTE.

Evidemment, M. Jules Ferry a commis une grosse faute, en parlant, à Bordeaux, de son projet d'imposer la rente. Il a eu beau se reprendre en ajoutant que ce n'était pas la rente, mais les rentiers qu'il se proposait de frapper, il s'est aliéné du coup tout ce qui restait de capitalistes acquis encore à la faction.

De là les efforts de la République française, et de tous les organes intelligents du parti, pour expliquer le caractère du nouvel impôt, qui n'a pas pour but, s'écrient-ils, d'accroître les ressources de l'Etat, qui sont tout à fait suffisantes, mais qui doit permettre une forte diminution des droits de mutation qui écrasent l'agriculture. Il n'est donc pas question de surcharger le contribuable, mais de distribuer autrement les charges.

C'est-à-dire que ce seront les rentiers qui feront les frais de la diminution des droits de mutation, et comme, à l'heure qu'il est, tous ceux qui possèdent, et les agriculteurs sont de ce nombre, sont plus ou moins porteurs de rentes, il arrivera ceci: c'est que les agriculteurs payeront la différence des droits de mutation, dont la diminution doit leur profiter. D'où la conséquence, qu'ils ne bénéficieront de rien et resteront aussi éprouvés que par le passé. Résultat vraiment admirable et qui relève bien de la politique opportuniste faite tout entière de formules creuses et vides comme les mots qui les expriment!

On lit dans l'Union de l'Ouest:

« C'est bien M. Arthur Janvier de la Motte qui prend, sur la liste des candidats républicains, la place dédaignée par M. Aubelle.

» Le Patriote publie aujourd'hui la liste complétée par le nom de M. Arthur Janvier de la Motte, PROPRIÉTAIRE à Drain. C'est comme « propriétaire » que M. Arthur est présenté aux suffrages des socialistes de l'Electeur. M. Arthur Janvier de la Motte n'est pas le candidat du Congrès, où il a obtenu 24 voix sur 415 votants, mais le candidat du Comité central, c'est-à-dire du rédacteur en chef du Patriote, renforcé du rédacteur en chef de l'Electeur. M. Arthur Janvier de la Motte accepte la candidature dans de pareilles conditions. Le Patriote en parle comme acte héroïque. Nous n'y contredirons pas. »

INTERDICTION DU PÉLERINAGE D'ANGERS A LOURDES.

On lit dans l'Union de l'Ouest:

« L'interdiction soudaine du pèlerinage de Lourdes, qui devait partir lundi d'Angers, a causé dans la ville un certain trouble parmi les pèlerins, et un grand étonnement parmi les autres citoyens, qui s'imaginaient vivre en pays libre.

» On pensait généralement que la liberté d'aller et de venir sur les voies publiques, en se conformant aux règlements connus, n'était encore ni supprimée ni diminuée. Erreur. Il paraît que le ministre des travaux publics a le droit d'empêcher les Compagnies de chemins de fer d'exécuter les contrats stipulés par elles avec les citoyens mortels, et le droit aussi de mettre embargo sur un train de chemin de fer prêt à partir, sans aucun avis préalable, sans aucun souci des arrangements, des convenances, des dépenses et des droits de sept cents voyageurs.

» Quel est le motif de cette prohibition inattendue, inqualifiable? Aucune explication n'a été donnée aux pèlerins. Quelques-uns ont pensé que de l'Espagne la révolution et la guerre se propageaient, avaient éclaté à Lourdes. D'autres ont cru que le choléra avait fait invasion sur quelque point de la ligne. On se perdait en conjectures.

» Ce n'est rien de tout cela: il n'y a dans cet énorme abus de la puissance ministérielle qu'une affaire de boutique.

» Le ministre exige, aux termes des conventions qui lient les Compagnies à l'Etat, que les trains spéciaux à longs parcours prennent la voie la plus courte. Dans l'espèce, le train de pèlerinage devrait suivre la ligne de la Possonnière-Chollet, Niort, Saint-Jean-d'Angély, Jonzac, Coutras, Bordeaux, etc. Pourquoi cette exigence? Parce que, par cette voie, l'Orléans est forcé de partager avec l'Etat le produit du voyage; car la Compagnie n'a que les sections d'Angers à Niort et de Coutras à Bordeaux qui lui appartiennent; entre Niort et Coutras, c'est le réseau de l'Etat, et naturellement il veut sa part de la recette.

» Nous ne voulons ni contester les droits de l'Etat, ni critiquer la valeur économique et commerciale des conventions de l'Etat avec les Compagnies. Mais nous croyons que l'Etat peut exercer ses droits sans léser la liberté des citoyens. Qu'il réclame ce qui lui est dû, si la Compagnie d'Orléans lui doit

quelque chose; mais qu'il n'intervienne pas pour annuler de force un contrat librement consenti par la Compagnie avec les organisateurs du pèlerinage. Ceux-ci ont le droit, quelles que soient les prétentions de l'Etat, d'actionner la Compagnie en exécution de ses engagements pris depuis le mois de juin. Il y a là matière à procès pour obtenir réparation d'un préjudice résultant de l'inexécution d'un contrat. »

PALAIS DE JUSTICE D'ANGERS

On annonce qu'un accord définitif est intervenu entre les autorités judiciaires et administratives au sujet du transfert de la Cour d'appel et des Tribunaux au nouveau Palais de Justice.

L'audience de rentrée, fixée au 16 octobre, se tiendra donc au nouveau palais, et les prochaines assises, qui commenceront le 16 novembre, dans la grande salle qui leur est destinée.

Le jour de l'ouverture de la chasse, le sieur Michel, âgé de 28 ans, cultivateur à Champigny-le-Sec, avait déjà tiré dix coups de fusil. Au moment où il se disposait à faire le coup de feu contre une compagnie de perdreaux, l'arme qu'il venait d'épauler lui éclata entre les mains: une partie du pouce gauche a été emportée et le reste de la main a été gravement atteint. Le sieur Michel se rendit immédiatement chez M. le docteur Chauvineau, à Mirebeau, qui amputa ce qui restait du pouce et prodigua ses soins au blessé.

Un épouvantable accident s'est produit vendredi dernier aux Aubrais (Loiret).

Vers huit heures, le sieur Moreau, aiguilleur, était occupé à ratisser la voie au moment où une machine dite « Pilote » refoulait devant elle quatorze wagons.

Moreau n'entendit probablement pas les signaux, car il fut surpris par les wagons et renversé.

Toutes les voitures et la locomotive lui passèrent sur le corps, le coupant en deux dans sa longueur, depuis l'entrejambe jusqu'à la tête.

Moreau était âgé de 51 ans et marié. Son fils unique est en ce moment en garnison à Tours et a dû, le jour même de l'accident arrivé à son père, partir pour les grandes manœuvres. Le dimanche précédent, Moreau était venu à Tours voir son fils.

AVIS AUX CHASSEURS. — Repas chauds instantanés. — La maison Georges Douesnel, EPICERIE CENTRALE, à Saumur, vient de recevoir un assortiment de conserves de Civet de lièvre, — Perdrix aux choux, — Bœuf à la mode, — Tête de veau tortue, — Poule sauté aux champignons, — Saucisses fraîches, — Tripes à la mode de Caen. — A chaque boîte est adaptée une lampe garnie d'esprit de vin avec mèche, ce qui permet de chauffer en quelques minutes, n'importe où on se trouve — et sans le secours d'aucun ustensile — l'aliment qu'elle renferme.

Grands Magasins du Louvre

DE NANTES

Actuellement 55, rue d'Orléans, Saumur

Judi 40 et vendredi 41 septembre,

Derniers jours de Vente.

A l'effet de remercier la population saumuroise du bon accueil qui lui a été fait, l'administration de cette importante maison offrira un lot sérieux de coupons destinés aux pauvres à toute personne qui fera, pendant ces deux derniers jours, un achat de 50 fr. dans ses magasins.

Nos lecteurs pourront donc profiter des nombreuses occasions offertes par les grands MAGASINS DU LOUVRE et en même temps faire une bonne œuvre: nous sommes persuadés qu'elles n'y failliront pas.

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, ph^{en}, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph^{en}.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

PRIX UNIQUE
3^{fr.} 50^{LE} Mètre
VELOURS WINDSOR **LARGEUR** **0^{m.} 60**
THE BRITISH VELVETEEN Co (MANCHESTER)
DÉPOT GÉNÉRAL : 38, Avenue de l'Opéra, 38, PARIS
Envoi Franco dans toute la France contre Remboursement depuis 25 Francs
 Pour la vente en gros, s'adresser au Gérant. — Tous les Mandats doivent être adressés à **M. SUTTON** } 38, Avenue de l'Opéra. — Envoi d'Echantillons franco sur demande.
 Ce velours magnifique se distingue très difficilement du velours de soie de Lyon et coûte DIX fois moins cher. — Rapport direct de l'acheteur avec le fabricant.

Étude de M^e HILAIRE, notaire à Longué, successeur de M^e GUÉRIN.
A VENDRE
 A L'AMIABLE,
 Pour entrer en jouissance de suite,
LA TRÈS-JOLIE PROPRIÉTÉ D'ATHÉE
 Située près Longué et à proximité de la gare de cette ville, sur la ligne du chemin de fer de Saumur à La Flèche.
 Cette propriété, à laquelle on accède par une allée plantée de marronniers, est bordée par la rivière du Lathan, et comprend :
 Une MAISON de maître, composée au rez-de-chaussée d'une cuisine avec cave à côté, d'une salle à manger, d'un salon et de deux autres pièces, d'un vestibule dans lequel se trouve un vaste escalier desservant les étages supérieurs; au 1^{er} étage, de deux grandes chambres, dont l'une avec cabinet de toilette et pressoir d'eau; dans les combles, de deux chambres à coucher, d'une salle de billard, water-closet et d'un grand réservoir à eau; vastes serpillades, serres, salle de bains, deux petits pavillons pouvant servir de chambre, écurie, remise et sellerie avec grenier au-dessus; cour, bosquet planté d'arbres de diverses espèces, avec jet d'eau; jardin planté d'arbres fruitiers de toutes sortes; pré planté de beaux peupliers; le tout entouré de douves très poissonneuses, alimentées par la rivière du Lathan et d'une contenance de soixante-treize ares dix centiares.
 La plus grande facilité sera accordée pour les paiements.
 S'adresser, pour tous renseignements et traiter, à M^e HILAIRE, notaire à Longué. (731)

Étude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
 Le lundi 14 septembre 1885, à midi précis, et jours suivants,
 A Saumur, salle des Ventes, rue d'Orléans, n° 53.

Il sera vendu :
 Belles chambres à coucher en palissandre et acajou avec armoires à glaces;
 Plusieurs salles à manger en noyer et chêne sculpté;
 Beau meuble de salon, volitaires, fauteuils, chaises, le tout recouvert en belles étoffes (imitation vieille tapisserie), rideaux et tentures, glaces, pendules, quantité de matelas et autres objets de literie, bon ruolz argenté sur métal extra blanc, montres en or, une broche avec perles fines et couronne de comte, et quantité d'autres meubles et objets divers.
 On paiera comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, PAUX.

NOTA : Tous ces objets mobiliers sont presque neufs et pour la plupart n'ont jamais servi; ils étaient destinés à meubler partie d'un établissement dont l'exploitation a été ajournée.

Étude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, 23, place de la Bilange.

A CÉDER DE SUITE
FONDS DE CHAPELLERIE
 Et Articles militaires
 Situé à Saumur, rue d'Orléans, n° 3.
 S'adresser à M. BONNEAU, syndic de faillites, rue d'Alsace, à Saumur, ou à M^e AUBOYER. (644)

A CÉDER
 DE SUITE
ÉPICERIE
 Mercerie
 Dans une des principales rues.
 S'adresser au bureau du journal.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER
 Pour le 24 Juin 1886.
UNE MAISON

Située à Saumur, rue du Puits-Neuf et de la Tonnelie,
 Occupée actuellement par les Magasins de Nouveautés du Printemps.
 La maison de nouveautés du Printemps est la plus ancienne de Saumur.
 S'adresser, pour traiter, à M. COURTARD, père, propriétaire, place du Petit-Thouars, ou au notaire. (648)

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
 A L'AMIABLE

1° Une MAISON bourgeoise, située à Saumur, rues de Nantilly et du Pressoir-Saint-Antoine, n° 21, avec cour, servitudes et vaste jardin. Revenu net : 1,300 fr.
 2° Une autre MAISON, située à Saumur, rue Nationale, n° 25, 27 et 29, occupée par M. BOISSEAU et autres locataires. Revenu net : 2,100 fr.
 S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire. (700)

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
 A L'AMIABLE,

Deux Maisons
 Situées à Saumur, à l'angle de la rue Bodin et de la place de l'Arche-Dorée, n° 2 et 7,
 Occupées par M^{me} veuve VALET et M^{lle} CANARD. — Revenu 680 fr.
 S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire. (712)

A VENDRE
CHIEN EPAGNEUL
 S'adresser au bureau du journal.

Études de M^e BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, n° 12, et de M^e TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire).

A VENDRE
 Par licitation, aux enchères publiques,

Le **Lundi 21 Septembre 1885**, à midi, en l'étude de M^e TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay.

LA BELLE PROPRIÉTÉ

DU CHATEAU DE LA SALLE
 Située à deux kilomètres de Montreuil-Bellay, arrondissement de Saumur

Cette propriété comprend :
 1° Un CHATEAU avec ses dépendances, grandes écuries et remises, cour d'honneur, terrasses, jardins, bosquets, bois et chapelle.
 La rivière du Thouet coule au bas des jardins du Château. Une avenue conduit à la route de Saumur à Bordeaux. La gare du chemin de fer de l'État est à 3 kilomètres.
 2° La METAIRIE du Château, vastes bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables, prés et vignes.
 Cette propriété comprend, dans son ensemble, 40 hectares 64 ares 40 centiares.

Mise à prix : **150,000 francs.**
 S'adresser, pour les renseignements :
 1° A M^e TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay;
 2° A M^e BEAUREPAIRE, avoué poursuivant la vente;
 3° A M^e LECOY, avoué co-licitant;
 4° A M. FORGET, expert à Montreuil-Bellay, pour visiter la propriété.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS
 Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.
LA VELOUTINE
 EST UNE
 Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth
 PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
 Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
 PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

FABRIQUE D'AGRAFES
 A ressort à double mentonnet
 POUR
COUVERTURES EN ARDOISES
 Nouveau système perfectionné
 Breveté s. g. d. g.

LEMAIRE-BERSOULLE
 M^{re} de bois du Nord et du Pays
 Inventeur et seul fabricant
 Quai Saint-Nicolas, n° 13,
 à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.
 PRIX MODÉRÉS.
 ON DEMANDE un employé et un apprenti pour MM. BAUNET et PINET, rue de la Comédie.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 8 SEPTEMBRE 1885.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.	
3 %	81 10	81 40	Est	792 50	795	Obligations.			Gaz parisien	517	516
3 % amortissable	82 75	83 15	Paris-Lyon-Méditerranée	1237 50	1245	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	509	508	Est	371 75	373
3 % (nouveau)	82	83	Midi	1150	1155	— 1865, 4 %	520	520	Midi	378	379 50
4 1/2 %	104 25	104 30	Nord	1585	1585	— 1869, 3 %	466	468	Nord	389	393
4 1/2 % (nouveau)	108 95	109 25	Orléans	1335	1338 75	— 1871, 8 %	396	396	Orléans	380 50	382
Obligations du Trésor	507	507	Ouest	862 50	862 50	— 1875, 4 %	517	517	Ouest	378 50	379 50
Banque de France	4990	4970	Compagnie parisienne du Gaz	1488 75	1497 50	— 1876, 4 %	518 25	516 50	Paris-Lyon-Méditerranée	382	381 50
Société Générale	455	455	Canal de Suez	2010	2030	Bons de liquid. Ville de Paris	528	528 75	Paris-Bourbonnais	380	380
Comptoir d'escompte	975	978 75	C. gen. Transatlantique	475	475	Obligat. communales 1879	451 50	454	Canal de Suez	588 75	587 30
Crédit Lyonnais	541 25	540	Russe 5 0/0 1870	94	94	Obligat. foncières 1879 3 %	455	455 50			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1365	1316 25				Obligat. foncières 1883 3 %	362	361 50			
Crédit mobilier	230										

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans						LIGNE DE L'ÉTAT																										
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.						SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR														
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte													
3	8	matin	soir	soir	soir	Saumur	6 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45	Montreuil	6 49	9 45	1 52	3 04	8 30	11 10	Saumur	3 26	8 21	12 48	4 44	Bourgueil	8 17	12 09	6 10	9 41			
6	55	matin	soir	soir	soir	Chacé	6 15	7 32	8 56	1 24	4 02	7 55	Brézé	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46			Port-Boulet	5 33	9 06	1 25	6 56	Port-Boulet	8 26	12 18	6 20	9 50		
9	13	matin	soir	soir	soir	Brézé	6 23	7 39	9 10	1 32	4 13	8 03	Chacé	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54			Bourgueil	5 42	9 15	1 34	7 05	Saumur	9 13	1 25	7 15	10 36		
1	25	soir	soir	soir	soir	Montreuil	6 39	7 52	9 27	1 46	4 30	8 19	Saumur	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39													
3	32	express	soir	soir	soir																											
7	15	omnibus	soir	soir	soir																											
10	36	(s'arrête à Angers)	soir	soir	soir																											
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.						SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS						THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR						MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.						POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.								
8	26	direct-mixte	soir	soir	soir	Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 50	7 45	Thouars (départ)	5 40	9 01	1 07	4 20	7 45	Montreuil	7	1 55	8 35	Poitiers	5 50	12 50	6 15	9 45	Montreuil	9 24	4 38	11 1		
9	21	omnibus	soir	soir	soir	Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 13	1 19	4 30	7 57	Loudun	8 23	3 51	9 55	Neuville	6 28	1 28	7 68							
12	48	soir	soir	soir	soir	Lernay	7 02	8 04	2 11	4 58	8 51	Lernay	6 07	9 21	1 28	4 37	8 06	Arçay	8 37	3 4	10 14	Mirebeau	6 55	2 58	8 18							
4	44	soir	soir	soir	soir	Brion-s-Thouet	7 14	8 08	2 19	5 4	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	Mirebeau	9 27	3 54	11 1	Arçay	7 50	3 50	9 18							
7	4	omnibus (s'ar. à Tours)	soir	soir	soir	Thouars (arrivée)	7 29	8 21	2 32	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	Neuville	9 53	4 24	11 27	Loudun	8 42	4 38	10 38							
10	24	express-poste	soir	soir	soir													Poitiers	10 38	4 56	12 1	Montreuil	9 24	4 38	11 1							

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
 Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.